

Fiche du poste : Technicien d'exploitation agricole d'un EPLEFPA

DESCRIPTIF

Sous l'autorité du directeur ou en son absence, vous assurez l'organisation et la réalisation des tâches ci-dessous énumérées, en privilégiant la recherche permanente d'un travail de qualité. Vous aurez à exécuter des tâches faisant appel à des savoir-être et savoir-faire, et à des compétences techniques, vous permettant à terme d'exécuter de façon autonome la suite d'opérations nécessaires à la bonne marche de l'exploitation.

Le poste de technicien d'exploitation exige de la rigueur, de l'autonomie, des capacités d'adaptation et d'organisation, une bonne condition physique, et un sens de la communication permettant de réaliser l'ensemble des travaux agricoles en encadrant les autres personnes présentes sur le site dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation.

Missions et activités

Mission 1 : Organiser et planifier les travaux de l'exploitation

- Etablir un planning des activités en partenariat avec le directeur d'exploitation et les autres collègues
- Transmettre les besoins matériels pour la réalisation des activités
- Assurer, avec ses collègues, le fonctionnement de l'exploitation en l'absence du directeur
- Assurer l'enregistrement des informations réglementaires et techniques en collaboration avec le directeur d'exploitation.

Compétences requises

- Compétences organisationnelles
- Rigueur et autonomie
- Qualités relationnelles
- Intégration dans une équipe

Mission 2 : Conduite de l'atelier d'engraissement bovin.

- Planifier et réaliser la distribution quotidienne de la ration
- Gérer les stocks d'aliment et enregistrer les quantités distribuées
- Assurer le suivi de croissance (pesée mensuelle)
- Maintenir des bonnes conditions d'hygiène dans les bâtiments (paillage, curage)
- Réaliser le suivi sanitaire des animaux (observation, soins, enregistrement)
- Réaliser la gestion des lots et les transferts d'animaux
- Suivre économique de la production en lien avec les enseignants et formateurs en zootechnie et l'EDE et les techniciens de la coopérative CLOE
- Gestion des récoltes des fourrages (chantier d'ensilage) et des chantiers de production des rations mélangées complètes.

- Compétences organisationnelles
- Maîtrise des engins agricoles en sécurité
- Rigueur et autonomie
- Maîtrise des risques sanitaires et sens de l'observation.

Mission 3 : Conduite de l'unité de méthanisation

- Assurer le suivi journalier de l'unité de méthanisation : alimentation du digesteur, enregistrement des données techniques de productions
- Assurer la sécurité d'un site classé ICPE
- Réaliser les opérations d'entretien périodiques programmées
- Gérer les stocks de matières organiques et prévoir la production et les approvisionnements

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les dépannages - Assurer le suivi du plan d'épandage des digestats - Réaliser le rapport annuel ICPE en lien avec le directeur d'exploitation | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Mission 4 : Conduite des cultures en production AB</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier et déterminer les travaux en partenariat avec le directeur d'exploitation et ses collègues - Réaliser les travaux des champs* en autonomie et en sécurité (réglage, réalisation et remisage) - Assurer le suivi des cultures pour positionner les interventions. - Enregistrer les interventions réalisées sur les supports adéquats <p>*préparation de sol, semis, épandage, traitements, irrigation, récolte</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Certiphyto - Connaissance des cultures et des solutions techniques - Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels professionnels. |
| <p>Mission 4 : Conduite des cultures en production conventionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier et déterminer les travaux en partenariat avec le directeur d'exploitation et ses collègues - Réaliser les travaux des champs* en autonomie et en sécurité (réglage, réalisation et remisage) - Assurer le suivi des cultures pour positionner les interventions. - Enregistrer les interventions réalisées sur les supports adéquats <p>*préparation de sol, semis, épandage, traitements, irrigation, récolte</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Certiphyto - Connaissance des cultures et des solutions techniques - Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels professionnels. |
| <p>Mission 5 : Entretien et réparation des matériels et bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier l'entretien du parc matériel et transmettre les besoins au directeur d'exploitation. - Préparer les commandes des pièces et matériels avec l'aval du directeur. - Organiser et Réaliser l'entretien courant des matériels (Vidange, graissage, nettoyage) - Réaliser de menues réparations (soudure, peinture, remplacement de pièces d'usure...). - Réaliser l'aménagement du bâti (Travaux de menuiserie, maçonnerie...) | <p>Compétences requises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des matériels (mécanique) - Compétence en soudure et maçonnerie - Permis poids lourd (conduite sur route de matériel en prêt) |
| <p>Mission 6 : Encadrement des élèves en coordination avec l'équipe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Distribuer les tâches au quotidien des apprenants, en partenariat avec le directeur d'exploitation et les collègues - Intégrer les élèves dans l'organisation du travail - Veiller à la sécurité dans toutes les tâches - Transmettre des connaissances et des techniques - Evaluer la progression des élèves | <ul style="list-style-type: none"> - Capacités relationnelles (pédagogie, rigueur, sens de la sécurité) - Connaissance des règles de sécurité. |
| <p>Mission 7 : Intégration de la pédagogie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister aux réunions techniques - Planifier les tâches avec les enseignants formateurs en collaboration avec le directeur d'exploitation - Etre force de proposition | <ul style="list-style-type: none"> - Capacités relationnelles (pédagogie, rigueur, sens de la sécurité) - Connaissance des programmes - Maîtrise du calendrier de production |
| <p>Mission 8 : Expérimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assister aux réunions techniques de planification - Planifier les travaux en fonction des protocoles en collaboration avec les partenaires et le directeur d'exploitation. - Etre force de proposition pour les évolutions techniques | <ul style="list-style-type: none"> - Capacités relationnelles - Intérêts pour l'évolution des techniques - |

Responsabilité :

-

- Le technicien d'exploitation est responsable des tâches et des personnes qui lui sont confiées. Il doit veiller à la sécurité et à la qualité des travaux effectués en fonction des directives du directeur.
- Il est responsable d'organiser et d'enregistrer les tâches effectuées quotidiennement et de transmettre les besoins identifiés pour la bonne réalisation des travaux.

Classification et conditions :

- Agent de maîtrise niveau V échelon 1 selon convention collective des exploitations agricole d'Alsace
Coefficient : 145 Tech V échelon 1
- CDI à temps complet : 35 heures en annualisation, 1 journée de RTT par semaine de Novembre à fin février et 39 heures de début mars à fin octobre de l'année.
- Paiement des heures supplémentaires
- Prime de résultat annuel